

# OFFRE D'EMPLOI

## Hôpital Bichat – Claude-Bernard AP-HP

### *Service d'accueil des urgences*

#### MISSIONS ET SERVICE

##### Vos missions

- Savoir élaborer une démarche de soins individualisée et/ou collective pour un patient ou un groupe de patient, mener des actions d'éducation primaire, secondaire et tertiaire à la santé et de prévention en matière de santé publique
- Coordonner les interventions pluriprofessionnelles autour de la prise en charge globale du patient afin de simplifier le parcours de soins aux urgences
- Réguler les flux de patients se présentant aux urgences, savoir analyser les priorités, savoir orienter vers le secteur d'activité adapté aux besoins du patient selon des critères de tri définis préalablement
- Prioriser les actions de soins et hiérarchiser les degrés de prise en charge
- Appliquer la procédure d'accueil pour toute personne transportée par véhicule sanitaire (pompiers, ambulances, protection civile, croix rouge...)
- Savoir évaluer rapidement le degré de priorité d'urgence ou de gravité vitale selon la grille de classification de soins de santé élaboré en 5 priorités
- Savoir mobiliser les connaissances interdisciplinaires dans la prise en charge du patient pour émettre un diagnostic clinique infirmier précis et cohérent
- Savoir évaluer la douleur à l'aide de l'EVA et appliquer le protocole de soulagement de la douleur
- Savoir recueillir des données synthétiques nécessaires à l'orientation et la prise initiale en charge des patients en secteur de soins (informations d'ordre physique, psychologique, sociale, culturelle)

**Horaires :** Poste en 10h

Pour en savoir plus, suivez-nous :



/hopitalbichatclaudbernard/



@hopitalbichat



@hopitalbichat

#### CE QUE L'ON VOUS PROPOSE

##### AVEC NOUS, VOUS BENEFICIEREZ D'UN PARCOURS PROFESSIONNEL ATTRACTIF

- Si contractuel : un salaire mensuel net d'un montant de 2 026 euros
- Si mise en stage en vue d'une titularisation sur le statut de la Fonction Publique Hospitalière. Plusieurs primes :
  - Prime d'installation de 2000€
  - Prime de service semestrielle
  - Prime de tutorat au bout d'un an d'ancienneté
  - Prime d'engagement collectif
  - Reprise d'ancienneté ou contrat d'allocation d'étude

#### LES AVANTAGES À NOUS REJOINDRE

- ✓ Possibilité de **logement**
- ✓ Possibilité d'**heures supplémentaires**
- ✓ Remboursement de la moitié du Pass Navigo ou accès au parking couvert du personnel
- ✓ Self, crèche, médiathèque et service social dédié au personnel
- ✓ Un large catalogue de formations
- ✓ **Un comité d'entreprise** en charge de l'action sociale, culturelle, sportive et des loisirs. (AGOSPAP)